

# EXTRAITS DES CONDITIONS GENERALES ANIMATION

Mis à Jour le 11 janvier 2022

## ARTICLE 1 : OBLIGATION DU PRESTATAIRE

Lofa Jeux vous propose une animation comprenant :

- X jeux en bois à votre disposition pour
- X heures maximum d'animation.
- X animateur pour l'explication des règles aux invités, veiller à la sécurité des installations.

Les jeux sont livrés avec accessoires, règles des jeux (Flash Code sur chacun des jeux), tables ou tréteaux.

## ARTICLE 3 : PAIEMENT

Le paiement s'effectuera à l'issue de la prestation, par Carte Bancaire, en espèces, ou par chèque à l'ordre de F. Delaunay.

## ARTICLE 4 : LIVRAISON ET FIN DE L'ANIMATION

4-1 : Au terme de l'animation, le matériel sera testé et pointé par le professionnel. Toutes défectuosités ou usures exagérées seront à la charge de l'organisateur. Le matériel sera réparé par le professionnel, à la charge de l'organisateur.

4-2 : Une zone « sans passage » est établie pour permettre d'installer et ranger les jeux en toute sécurité.

4-3 : L'organisateur doit informer le professionnel en cas de difficulté particulière pour livrer les jeux (Ex. : Escaliers, accès difficile en véhicule). Dans ce cas, un supplément tarifaire sera négocié entre Lofa jeux et le client. La distance raisonnable entre le parking et le lieu de la fête est estimée à 40 mètres max.

## ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

5-1 : Malgré la présence de l'animateur, l'organisateur reste responsable en cas de dégâts qui pourraient être causés aux matériels mis à disposition. Il s'engage à engager son assurance « Responsabilité Civile ». Lofa jeux peut faire la demande à l'organisateur d'en fournir une copie.

5-2 : Le matériel sera testé avant le début de la manifestation par le professionnel en présence de l'organisateur. Cela implique qu'il accepte le parfait fonctionnement du matériel.

5-3 : En aucun cas, Lofa Jeux ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages corporels ou matériels résultant de l'utilisation de son matériel par l'organisateur ayant constaté le parfait état de fonctionnement du matériel par la signature du présent contrat.

5-4 : L'organisateur sera particulièrement vigilant à l'utilisation des jeux auprès des jeunes enfants. Lofa Jeux n'assume pas la surveillance des enfants. Ces derniers restent sous la responsabilité de leurs parents. Les enfants de moins de huit ans doivent être impérativement accompagnés par un adulte.

5-5 : En sa qualité d'organisateur, il mettra à la disposition de Lofa Jeux un espace adapté au nombre de participants, prenant en compte toutes les règles de sécurité et d'accueil du public nécessaires.

5-6 : En cas de fortes chaleurs, les jeux doivent être disposés à l'ombre. Les jeux seront ramassés dans un local sec avant la tombée de la nuit.

5-7 : Le matériel ne fera pas l'objet d'un commerce, de jeux d'argent, de paris.

5-8 : Les mesures sanitaires en vigueur (Pandémie) sont à la charge du client. L'ensemble du dispositif légal doit être mis en place. Des conseils sont à votre disposition (**Annexe 2**).

## ARTICLE 6 : PIECES MANQUANTES / VOL / REPARATION

Après inventaire et vérification des jeux, il vous sera demandé le paiement des pièces manquantes ou abîmées, ou le prix du jeu complet si la réparation est rendue impossible. Le prix est fixé sur l'**annexe 1** du contrat, en fonction du prix des matériaux et du temps de travail pour sa construction.

Les jeux et les pièces cassés devront être restitués.

## ARTICLE 7 : REGLE DU JOUEUR

Un ou plusieurs panneaux ou affiches sont disposés par le professionnel, indiquant aux joueurs l'ensemble des règles et dispositions légales relatives à la sécurité des utilisateurs. L'organisateur doit veiller au bon déroulement de l'animation.

## ARTICLE 8 : NOMBRE D'ANIMATEURS

En fonction du nombre de visiteurs, il est possible de négocier en amont auprès de Lofa jeux la présence d'animateurs supplémentaires, à la charge du client.

Dans le cas contraire, le client s'engage à mettre à disposition des bénévoles pour aider l'animateur à faire face en cas de forte affluence de visiteurs.

## ARTICLE 9 : ANNULATION

9-1 : Le contrat peut être annulé, 60 jours avant la date de l'animation, sans justification. Passé ce délai, il sera facturé au client 50 % de la somme inscrite à l'article 3. Le jour de l'évènement, une fois l'animateur rendu sur place, le client doit régler l'ensemble de la prestation.

9-2 : En cas d'impossibilité de dernière minute pour Lofa Jeux d'assurer la prestation (Maladie, évènement familial,...), aucune contre partie financière ne sera versée au client et l'animation sera annulée. Toutefois, il va de soi que Lofa Jeux s'engage à prévenir le client le plus rapidement possible et fera son maximum pour trouver une solution adaptée.

## ARTICLE 10 : INFORMATIQUE

Vous acceptez de fait de figurer au fichier informatique des clients. Lofa Jeux s'engage à garder vos informations confidentielles.

**CNIL** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter et garder trace de vos devis, commandes et contrats. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Fabien Delaunay, 11 rue des Arquieries, 49 Thorigné d'Anjou. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## ARTICLE 11 : PUBLICITE

Des cartes de visite et des flyers seront mis à disposition autour des jeux. Lofa Jeux profite de chacune de ses manifestations pour faire de la publicité pour ses activités. Lors des manifestations publiques (uniquement), Lofa Jeux peut inviter des futurs clients à venir découvrir ses jeux.

## ARTICLE 12 : VALEURS

Lofa Jeux compte sur vous pour transmettre les valeurs du jeu à vos invités, à vos visiteurs : La convivialité, la curiosité, le respect de l'autre, l'honnêteté.

## ARTICLE 13 : RESEAUX SOCIAUX

Lofa Jeux partage des photos sur les réseaux sociaux de ses différentes manifestations publiques et fait de la publicité pour l'évènement en question. Lofa Jeux s'engage à respecter et se conformer aux règles relatives aux « droits à l'image ».

## ARTICLE 14 : CHOIX DES JEUX

Lors des Animations, Lofa Jeux choisit pour vous les jeux adaptés à votre manifestation. En cas de souhaits particuliers merci de m'adresser vos demandes par mail ou d'indiquer les jeux souhaités sur ce contrat.

## ANNEXE N°1 Pièces manquantes, vol, réparation, salissures.

**Article 1** : Malgré la vigilance de l'animateur, des jeux ou des pièces peuvent être volées, abîmés ou cassés. Cette annexe fixe les prix de remplacement, à la charge de l'organisateur...Détails sur le contrat.

**Article 2** : En cas de casse, le jeu ou la pièce sont immédiatement mis Hors Service. Seul Lofa Jeux peut effectuer des réparations.

**Article 3** : En cas de salissures exagérées (Ex. : Taches de vins, de nourritures, de bonbons, de poussières importantes...) : Lofa Jeux se réserve le droit de facturer au client un forfait de nettoyage et de remise en état du matériel. Le forfait « remise en état » est fixé à 30 euros, quelque soit le nombre de jeux loués.

## ANNEXE N°2 LUTTONS ENSEMBLE CONTRE CETTE SAPRISTI DE PANDEMIE !

**Article 1** : Les mesures sanitaires en vigueur (Pandémie) sont à la charge du client. L'ensemble du dispositif légal doit être mis en place.

**Article 2** : Si PASS Sanitaire en vigueur au moment de l'animation, ils doivent être contrôlés auprès de tous les visiteurs par un membre de l'organisation, y compris pour les animateurs.

**Article 3** : Pour préserver le bois, merci de ne pas asperger les jeux de produits nettoyants.

**Article 4** : Les jeux seront espacés au maximum et les espaces confinés sont à éviter.

**Article 5** : Des affiches préventives spéciales « Lofa Jeux » sont à la disposition du client.

**Article 6** : Achetez et mettez à disposition du gel hydroalcoolique. (Ou des lingettes éco-responsables).

**Article 7** : Les animateurs seront vigilants à faire respecter le protocole pour le bien de tous.



Chic, chic, chic ! ... Nous allons [RE] JOUER ENSEMBLE !